

*Questions orales***L'ÉNERGIE**

une anxiété profonde quant à leur avenir, et les prive du droit d'être réuni avec les membres de leur famille.

La ministre pourrait-elle me dire quelles mesures elle prend à l'heure actuelle pour faire cesser cette torture?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Sans accepter pour autant aucun des termes que le député a utilisés, monsieur le Président, je dirai que nous avons pris des mesures propres, à mon avis, à accélérer les choses. Ces mesures, nous les avons prises ces derniers mois. Nous sommes parvenus à examiner 50 p. 100 des demandes et les choses vont plus rondement. Nous tenons, nous aussi, à ce que ces gens-là puissent envisager l'avenir avec confiance.

Par ailleurs, je signale qu'au Canada, les gens sont autorisés à travailler dès qu'ils ont franchi l'étape de la première audition. Dans de nombreux pays, ceux qui demandent le statut de réfugié ne peuvent pas occuper un emploi, ne peuvent jamais faire venir leurs familles ni obtenir le statut de citoyen. À mon avis, mieux vaudrait que le député concentre toute son attention sur les véritables problèmes.

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Depuis 21 mois que la ministre nous promet d'accélérer les choses, monsieur le Président, elle n'y est pas encore parvenue. Qui plus est, elle a retiré un si grand nombre de fonctionnaires qui s'occupaient naguère d'immigration que les Canadiens ont beaucoup de mal à obtenir que ceux qui restent s'occupent de leurs demandes de parrainage.

Dans le but de faire cesser la torture et de débloquer les demandes d'immigration, la ministre pourrait-elle déclarer une amnistie générale en accordant à tous le statut d'immigrant reçu?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je m'étonne vraiment que ce député que je tiens en haute estime, qui s'occupe des réfugiés et qui se fait vraiment bien du souci à leur sujet, pousse l'hystérie jusqu'à parler de torture. Cela ne lui ressemble pas, d'autant plus que c'est indigne de la Chambre et des gens. . .

Des voix: Bravo!

Mme McDougall: Par ailleurs, monsieur le Président, je tiens à lui signaler que le haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés a examiné nos méthodes et en a discuté avec M. Gordon Fairweather, responsable de l'examen des demandes de statut de réfugié, car notre méthode passe pour exemplaire et pourrait servir de modèle à bien des égards au reste du monde. Autant dire que nous procédons d'une façon juste et humaine.

L'hon. Bob Kaplan (York—Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. L'augmentation du prix de l'essence et du mazout de chauffage pose de sérieux problèmes à des millions de foyers et d'entreprises canadiens. Le gouvernement conservateur a annulé plus d'une douzaine de programmes que le Canada avait mis sur pied pour favoriser la conservation de l'énergie. Les Canadiens en voient maintenant le résultat.

Le ministre compte-t-il remettre en place les programmes annulés, comme par exemple celui des stimulants pour encourager la conversion au gaz naturel? Le gouvernement rétablira-t-il les programmes du Conseil national de recherches par exemple, qui visent à favoriser la mise au point de sources d'énergie destinées à remplacer les combustibles fossiles?

• (1440)

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, la réponse à la première question est non. En ce qui concerne la deuxième, la réponse figurera dans le Plan vert.

L'hon. Bob Kaplan (York—Centre): Monsieur le Président, ce matin, j'ai assisté à la conférence de presse du ministre, au cours de laquelle il a approuvé une nouvelle augmentation de 10c. le litre du prix de l'essence, compte tenu des prix mondiaux actuels. Je crois que les Canadiens lui seront reconnaissants de son approbation.

J'aimerais lui poser la question suivante: de combien est-il disposé à laisser augmenter le prix du fuel domestique pour tenir compte des prix mondiaux?

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, la rencontre fédérale-provinciale a été très fructueuse. Nous avons examiné les divers aspects de la question.

On m'a demandé si l'augmentation du prix du pétrole brut décrétée avant l'invasion du Koweït, le 2 août, par Saddam Hussein, avait été prise en considération dans le système de tarification canadien. J'ai répondu que non en précisant qu'il existe une méthode de calcul utilisée, selon laquelle chaque hausse de un dollar dans le prix du WTI entraînait une augmentation de 0,7 cents le litre.

Ce que je trouve le plus étonnant dans tout cela, c'est que le député a fait partie d'un gouvernement qui voulait que le prix du pétrole soit fixé à 116,63 \$ le baril. Il voulait que le prix de référence de Montréal soit établi à 78,73 \$. Autrement dit, il voulait que les Canadiens paient 78,73 \$ le baril de pétrole, plus une taxe de 40 \$, ce qui est